

Résumé d'évaluation

Programme d'assainissement prioritaire de Libreville (APRIL)

Pays : **Gabon**

Secteur : **Eau et assainissement**

Évaluateur : **Hydroconseil, Seureca-Véolia**

Date de l'évaluation : **juin 2015**

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CGA 6000-6011-1134

Montant : prêts souverains de 14 M€, 20 M€ et 3,5 M€

Taux de décaissement : 88 %, 95 % et 87 %

Signature de la convention

de financement : avril 2004, juillet 2007 et février 2010

Date d'achèvement : décembre 2010, octobre 2013 et décembre 2014

Durée : 10 ans et 8 mois

Contexte

APRIL a été lancé pour répondre aux **problèmes d'inondation récurrents** dans certains quartiers de la ville, à la suite d'orages violents et/ou durant les marées hautes à fort coefficient.

APRIL répond à une demande du gouvernement gabonais qui a approché l'AFD pour en assurer le cofinancement.

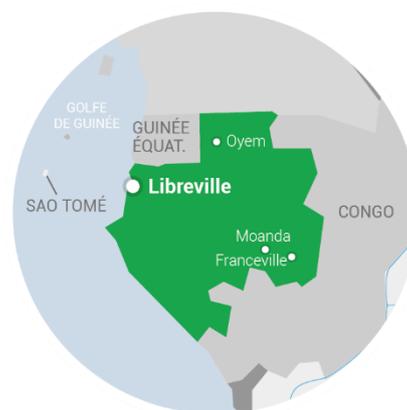
Ce programme s'est déroulé en trois phases et en trois conventions de financement par l'AFD.

Intervenants et mode opératoire

La maîtrise d'ouvrage était assurée par le ministère des Travaux Publics, de l'équipement et de la Construction (MTPEC) devenu par la suite le ministère de l'Équipement des Infrastructures et de l'Aménagement du Territoire (MEIAT) et enfin le ministère des Infrastructures, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (MIHAT).

L'assistance à maîtrise d'ouvrage était assurée par IGIP jusqu'en 2012 puis par l'ICAM.

L'essentiel des travaux a été réalisé entre 2008 et 2014 par une **grande entreprise internationale spécialisée en travaux publics** (SOBEA/SOGEA) qui travaille depuis longtemps au Gabon.



Objectifs

- **Améliorer l'attractivité et la productivité** de la ville
- **Améliorer les conditions d'hygiène** et de fonctionnement des quartiers centraux
- Mettre en place d'un mécanisme pérenne de **gestion de l'assainissement**
- **Dynamiser le tissu des PME**
- **Renforcer les compétences** des tutelles en matière d'assainissement

Réalisations attendues

- **9,6 km** de construction de canaux,
- **7,5 km** de réhabilitation de canaux/aménagement de berge,
- **5,5 km** de curage de drains naturels,
- **17,3 km** de piste de service.
- **Aménagement et réhabilitation** de drains primaires d'eau pluviale (9,2 km)
- **Installation** de dégrilleurs, dessableurs et décanteurs
- **Campagne IEC** hygiène et santé (+ SIDA)
- **Actualisation du plan directeur** d'assainissement de Libreville

Appréciation de la performance

Pertinence

APRIL est pleinement cohérent avec les priorités nationales de l'État Gabonais et respecte les orientations stratégiques de l'AFD. Le cadre de bonne gouvernance, qui ne figure pas directement dans ce projet mais est une composante du schéma directeur d'assainissement financé par l'AFD, reste primordial.

Le choix des quartiers sélectionnés par le projet était pertinent parce que ces quartiers étaient soit des bas-fonds très insalubres, localisés en plein centre-ville, soit la zone d'activité économique principale de la capitale, fortement contraints par des inondations répétées.

Efficacité

Les longueurs de canaux et de routes qui ont été construits sont nettement plus faibles qu'il n'avait été initialement envisagé. Par contre, le standard des ouvrages a été revu à la hausse (avec une majorité de voies bitumées) et deux gros ouvrages de génie civil ont été ajoutés au projet.

Les ouvrages réalisés sont d'une **grande efficacité hydraulique** pour les zones de Sainte Marie Awondo, Sainte Anne Arambo et Batavéa. Ce n'est pas le cas pour la zone industrielle.

Les investissements réalisés en matière de voirie (désenclavement) ont été très appréciés des riverains. La décision, imposée par les arbitrages, de ne pas poser de dégrilleurs, se révèle un bon choix.

Efficience

Il est difficile, parmi l'ensemble des rapports d'avancement produits par le contrôle de travaux, de retrouver des situations financières cohérentes ainsi que des avancements des travaux s'appuyant sur des plans d'exécution et des plans de récolement. La nécessité de modifier certains travaux s'est traduite par un dépassement de coût considérable (42 Mds FCFA au lieu de 19 prévus). Les prix unitaires ont été d'une manière générale élevés.

Impact

Le projet a permis une réduction très sensible des superficies inondées en permanence, de l'ordre de 68 %, et donc des gîtes larvaires de moustiques.

La collecte des eaux grises constitue un des impacts positifs du projet de canaux. En l'absence de réseau d'égouts, cet aspect pourrait être intégré au cadre logique de tout futur projet similaire, ainsi qu'aux aménagements secondaires financés par le projet. L'adjonction des routes de desserte, à la demande du MEIAT, constitue indéniablement une des réalisations du projet les plus appréciées des usagers. Elle est une condition *sine qua non* pour le futur entretien des canaux.

Viabilité/durabilité

Les ouvrages, autoturants, sont d'excellente facture. Ils n'ont pas fait l'objet d'une remise officielle à la mairie. **Aucune procédure de maintenance n'est actuellement en place** et la mairie affirme ne pas disposer des moyens nécessaires (budget, personnel).

Valeur ajoutée de l'appui AFD

Il est un peu paradoxal qu'il n'ait pas été possible de mobiliser des instruments financiers plus permanents (comme le budget d'investissement de l'État ou le Fonds d'entretien routier) pour des ouvrages aussi importants pour l'assainissement de Libreville.

La réussite du projet a encouragé le gouvernement à mobiliser d'autres partenaires financiers (EU, BAD) pour étendre le programme à plusieurs autres bassins-versants. L'ÂGE a fait inscrire la juste indemnisation des déguerpis dans les conditions suspensives de son prêt. Les occupants des bas-fonds ont été indemnisés et un nombre significatif considère que ces indemnisations étaient correctes.

Conclusions et enseignements

Le projet a évolué en cours de son déroulement d'un projet de drainage « pur », sans voirie, à un projet mixte : drainage et voirie de désenclavement.

La construction de réseaux secondaires et tertiaires aurait permis d'augmenter l'efficacité du projet à un coût marginal.

Le coût d'exécution du projet a largement dépassé les estimations initiales, avec pour conséquence une révision à la baisse des ouvrages à réaliser.